



Comptes rendus du colloque L'Arctique en transition Montréal, 3 et 4 octobre 2011

ROSELINE LEMIRE CADIEUX

*Chercheure en résidence, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires
et candidate au doctorat en science politique, UQAM*

BENOIT HARDY

*Chercheur en résidence, Observatoire de géopolitique
et candidat à la maîtrise en science politique, UQAM*

ANTOINE LAVOIE

Étudiant au Baccalauréat en relations internationales et droit international, UQAM

TABLE RONDE A – LA ZONE EURO-ARCTIQUE

Rapporteur : Antoine Lavoie

- **L'Union européenne face à l'Arctique**, [Steffen WEBER](#), secrétaire général du [Forum arctique de l'UE](#) et premier conseiller du rapport UE-Arctique, Bruxelles, Belgique

M. Weber débute sa présentation en démontrant que l'Union européenne n'est pas un nouveau joueur en Arctique. En effet, l'Union européenne est membre à part entière au Barents Euro-Arctic Council depuis plusieurs années. Également, le Parlement européen a publié une série de rapports et recommandations sur l'Arctique en 2008 et 2009.

Pourquoi l'Union européenne s'implique-t-elle en Arctique ? Le secrétaire général du Forum arctique de l'Union européenne explique que d'un point de vue géographique, 3 pays sur 8 du Conseil de l'Arctique sont aussi membres de l'Union européenne, et que plusieurs autres pays membres du Conseil de l'Arctique ont des relations stratégiques et économiques avec les pays de l'Union européenne (notamment la Russie et la Norvège). L'Union européenne contribue de façon très importante à la recherche scientifique qui se fait en Arctique sur certains domaines. Finalement, M. Weber voit aussi un lien légal puisque la législation adoptée par l'Union européenne a un impact direct sur l'Arctique. À titre d'exemple, la législation sur les taux de mercure affecte directement la pollution de la région arctique. Ce lien législatif amène par le fait même un certain lien de responsabilité.

M. Weber termine son exposé en nous présentant le comité Union européenne - Arctique où il est premier conseiller. Il explique que ce comité mis en place en 2009 à Bruxelles est un forum où une multitude de domaines sont couverts avec différents intervenants, notamment les populations indigènes, les scientifiques, les entreprises et les politiciens. Ce forum a pour but de reconnaître les avis juridiques de chacun, reconnaître la responsabilité commune par rapport à l'environnement et faire valoir les avantages recherchés de l'Union européenne sur la navigation dans l'Arctique par exemple.

- **La politique européenne pour l'Arctique** : défis internes et externes, [Cécile PELAUDEIX](#), chercheuse associée, PACTE-IEP et membre du [Centre d'études canadiennes](#), Grenoble, France

La conférencière présente les défis internes et externes au sujet de l'Arctique d'un point de vue européen. Pour ce faire, elle expose un bref historique du rôle de l'Union européenne dans le Nord de l'Europe touchant les dossiers arctiques pour ensuite décrire les relations entre le Canada et l'Union européenne sur le même dossier.

L'Union européenne et la Commission européenne sont impliquées dans de nombreuses associations ou institutions régionales et internationales sur l'Arctique depuis plusieurs années. Mme Pelaudeix donne notamment l'exemple du Barents Euro-Arctic Council pour la coopération intergouvernementale sur l'environnement et la gestion des ressources. Elle mentionne également la Politique sur la dimension nordique qui a été adoptée en 1999 par le Parlement européen qui traite de développement durable, coopération transatlantique et porte une attention particulière au peuple des Samis du Nord de l'Europe. Elle mentionne finalement l'implication financière de l'Europe dans de grands programmes de recherche comme le projet Damoclès sur les changements climatiques en Arctique et le projet Access sur la gouvernance des régions arctiques.

Pendant plusieurs, le Canada a considéré l'Union européenne comme un acteur important en Arctique. De multiples déclarations ont été faites de part et d'autre. La conférencière nous le démontre avec des extraits de textes officiels comme un rapport de 2002 où il est précisé que l'Union européenne participe activement dans le travail des 3 corps régionaux les plus importants de la dimension arctique.

Par contre, depuis 2008, des tensions sont apparues entre le Canada et l'Union européenne au sujet de l'Arctique. La conférencière souligne quelques événements comme l'embargo sur le commerce des produits dérivés du phoque adopté par le Parlement européen qui a fait l'objet d'un litige amené devant la World Trade Organization. Mme Pelaudeix croit que ce litige accompagné de la réticence de la Russie de voir d'autres entités observatrices au Conseil de l'Arctique peuvent expliquer le refus essuyé par la Commission européenne d'obtenir un siège permanent d'observateur.

L'avenir est donc parsemé de défis internes et externes pour l'Europe au sujet de l'Arctique ; interne puisque la cohérence entre les mandats du Barents Euro-Arctic Council et les politiques arctiques de l'Union européenne n'est pas toujours au rendez-vous. Cette cohérence n'est pas toujours présente non plus au sein même des institutions internes européennes. Finalement, d'un point de vue externe puisque les États arctiques et les entités arctiques comme l'Union européenne n'ont pas nécessairement la même vision de leur rôle.

- **La Chine dans la zone euro-arctique**, Heather EXNER-PIROT, Doctorante, University of Calgary, Canada.

La conférencière dresse tout d'abord un tableau des principaux intérêts légitimes de la Chine pour l'Arctique. Tout d'abord, la Chine voit des intérêts scientifiques avec toutes les recherches effectuées sur le changement climatique et l'environnement. Elle voit aussi des intérêts stratégiques dans l'amélioration possible de sa navigation maritime avec la fonte des glaces en Arctique. À l'heure actuelle, la Chine doit passer par des routes souvent dangereuses, par exemple le Golfe d'Aden où il y a la présence de pirates maritimes. Une nouvelle route par l'Arctique serait donc plus courte, plus sécuritaire même si elle est techniquement plus difficile à naviguer en raison des glaces. Finalement, la Chine voit un grand intérêt

économique en raison des ressources naturelles disponibles en Arctique et ce besoin qu'elle a de ces ressources dans une économie en pleine croissance.

Bien que la Chine n'ait aucune politique officielle ou stratégique pour l'Arctique, elle tente de démontrer ses intérêts en devenant membre observateur du Conseil de l'Arctique. Par la position d'exclusivité de certains pays comme la Russie, le Canada et les États-Unis, ce statut ne leur a pas été accordé. Cette demande sera toutefois analysée de nouveau dans les prochaines années.

La conférencière note au passage que plusieurs pays sont inquiets ou doutent des réels intérêts de la Chine dans la région arctique. Par rapport à cette question, Mme Exner-Pirot démontre que les capacités militaires de la Chine pour cette zone sont très minimales et ne dénotent pas d'autres stratégies secrètes.

Pour la doctorante de l'Université de Calgary, cette méfiance envers la Chine ne devrait pas exister. Leurs intérêts sont légitimes et d'ailleurs ressemblent à ceux de l'Union européenne. Pour elle, la Chine a besoin des ressources naturelles qui sont en Arctique et l'Arctique a besoin des capitaux financiers de la Chine pour les exploiter. Cette exploitation devrait se faire plus rapidement selon elle. Elle conclut finalement son exposé en mentionnant que le développement social des populations arctiques se fait directement par le biais d'un développement économique.

TABLE RONDE B – L'ARCTIQUE RUSSE EN MUTATION

Rapporteur : Antoine Lavoie

- **La représentation de la zone arctique dans le processus décisionnel russe : continuités et évolutions**, [Katarzyna ZYSK](#), professeure associée, [Norwegian Institute for Defence Studies](#), Oslo, Norvège

La politique russe sur l'Arctique peut être qualifiée d'hybride. D'un côté, les intervenants parlant de sécurité nationale voudraient une approche plus prudente alors que ceux prônant un développement économique de la région sont beaucoup plus pragmatiques. Cette politique est donc hybride, mais aussi caractérisée par plusieurs groupes d'intérêt qui se confrontent.

Malgré la fin de la Guerre froide où l'Arctique jouait un rôle de premier plan sur le plan militaire, les Russes ont tout de même continué à utiliser l'Arctique comme base navale, point de transit pour l'aviation militaire et territoire pour les tests d'armement. La Russie considère que les territoires délimités en Arctique ont une juridiction exclusive et dans lesquels aucun État étranger ne peut et ne doit intervenir. Leur définition de souveraineté est très claire pour les Russes : ils peuvent exploiter leur territoire selon leurs intérêts nationaux et ils s'engagent à le défendre. Ainsi, une action unilatérale pour défendre l'intégrité territoriale n'est jamais exclue s'il existait une menace.

D'un autre côté, la Russie croit au multilatéralisme et au rôle des organisations internationales, auxquelles elle prend part (par exemple l'Organisation des Nations unies et le Conseil de l'Arctique). Elle croit aussi au développement économique de la région et à une ouverture plus grande de l'espace arctique pour favoriser les investissements étrangers. Pour ce faire, la zone doit être pacifique et teintée de coopération entre les États.

C'est donc un débat entre sécurité et ouverture des marchés qui se dessine dans la politique sur l'Arctique par la Russie, débat où la coopération et le dialogue entre les différents groupes d'intérêt et acteurs sont possibles.

- **L'Arctique russe, un enjeu géopolitique?** Gleb YAROVY, professeur associé, [Petrozavodsk State University](#), Petrosavodsk, Russie

Pour Gleb Yarovoy, l'enjeu géopolitique de l'Arctique est bien présent et n'a pas nécessairement beaucoup évolué en ce qui a trait aux éléments essentiels. Ainsi, le territoire arctique est prisé pour sa route qui pourrait faciliter grandement le commerce, pour ses ressources économiques incroyables et son potentiel militaire.

Ce qui a évolué, c'est surtout l'importance de l'Arctique pour la Russie depuis quelques années. Partant de l'ère pré-Gorbatchev de l'ex-URSS où l'Arctique avait une importance élevée, le territoire nordique a été un peu délaissé durant les années 90 où le tumulte d'une nouvelle Russie démocratique laissait très peu de place à des enjeux régionaux. Le regain d'intérêt s'est surtout accentué sous la présidence de Vladimir Poutine et a atteint son apogée lors de l'expédition en Arctique d'Arthur Tchilingarov.

Sous Medvedev, les politiques concernant l'Arctique se sont démocratisées et libéralisées. Il est par contre hasardeux de prédire si cette tendance se maintiendra pour les prochaines années. Selon Yarovoy, d'autres scénarios pourraient aussi émerger. Par exemple, la Russie pourrait vouloir se réapproprier cette zone et la nationaliser.

- **L'extraction des ressources naturelles dans l'Arctique russe : une coexistence est-elle possible entre les industries et les populations locales ?** Florian STAMMLER, chercheur senior, [Arctic Center](#), Rovaniemi, Finland and [Scott Polar Research Institute](#), University of Cambridge, Grande-Bretagne

Florian Stammler explique le travail qui peut être effectué par les anthropologues en Arctique. L'anthropologie peut par exemple étudier les modes de vie des populations indigènes et constater la coexistence ou non entre ces populations et les industries gazières et pétrolières.

Les questions qu'un anthropologue se pose sont variées. Il peut par exemple comparer les moyens de protestations contre l'industrialisation entre différentes cultures. Il peut également observer pourquoi une industrie gazière ou pétrolière réussit à se fonder dans sa terre d'accueil alors que d'autres ont échoué lamentablement en détruisant les terres environnantes et les populations nomades.

C'est en tentant de répondre à ces questions que M. Stammler en est venu à analyser le cas du premier dépôt de gaz de la compagnie Gazprom dans le secteur ouest de la Sibérie. Selon lui, ce dépôt démontre un succès remarquable. Les indigènes de la région vivent toujours selon leurs traditions (par exemple en vivant toujours sous des tipis et des fruits de la chasse et de la pêche). De son côté, l'industrie est profitable. Dans cet exemple, la coexistence entre l'industrie et les indigènes dure depuis un peu plus de 40 ans.

La science explique cette adaptation avec la résilience des populations. M. Stammler préfère croire que le succès est plutôt dû à la façon dont l'industrie s'est installée et adaptée à l'environnement.

À la suite de ses recherches sur la coexistence, M. Stammler indique que lui, des collègues scientifiques, des administrateurs de compagnies gazières et pétrolières et des responsables des gouvernements locaux et municipaux ont mis en place l'« Ibets declaration of coexistence ». Cette déclaration donne les grandes lignes d'une coexistence fructueuse et durable. Il mentionne que cette déclaration a été accueillie très

positivement par la plus grande industrie gazière de Russie : Gazprom. L'avenir est donc très encourageant.

M. Stammler conclut en disant qu'il croit fermement qu'une coexistence est possible entre l'industrie et les populations. Cette coexistence doit passer par une collaboration étroite et une volonté des acteurs.

- **Villes et nomades du pétrole en Sibérie occidentale arctique : quelle durabilité ?** Yvette VAGUET, Maître de Conférences au département de Géographie, Université de Rouen, France

Yvette Vaguet propose de tracer un portrait des villes et des habitants de la Sibérie occidentale à travers son exposé. Elle rappelle que la plupart de ces nouvelles villes sont nées dans les années 60 près de la vallée de l'Ob pour la production de pétrole et de gaz. Aujourd'hui, ces petites villes fournissent près de 6 % de la production mondiale de pétrole et 22 % de la production mondiale de gaz. Ces villes ont donc évolué de façon énergique depuis les 20 dernières années, triplant parfois leur propre population. Ces villes inversent également la relation Nord-Sud puisque maintenant, ce sont elles qui sont les productrices de richesses du pays.

Ces villes sont toutefois temporaires dans une certaine mesure puisqu'elles sont accrochées au prix des ressources naturelles sur le marché. Certaines villes annoncent même leur fermeture imminente. D'autres poussent plutôt vers un renouveau économique avec le développement d'exploitation marine.

Il y a donc, selon la conférencière, plusieurs enjeux pour ces villes et ces populations. L'âge médian de la population de ces villes est de seulement 28 ans et la plupart de ces jeunes habitants y sont allés pour améliorer leurs salaires et conditions de vie générales. La population, que Mme Vaguet qualifie de fluide, n'est donc pas stable et la tendance démontre que la plupart des habitants ne restent que pendant une période de 5 ans. La conférencière termine son exposé en disant qu'il commence à y avoir une certaine appartenance de ce territoire avec les enfants qui sont nés dans ces nouvelles villes.

TABLE RONDE C - RESSOURCES ENERGETIQUES DANS LA ZONE ARCTIQUE

Rapporteur : Benoit Hardy

- **Fonte des glaces : un état des lieux des dernières projections**, Jérôme WEISS, Géophysicien, CNRS-Université de Grenoble 1, France

L'Arctique est la région du monde où les changements climatiques sont les plus marqués. Le phénomène d'amplification arctique signifie que les changements de température sont plus importants qu'au niveau planétaire.

Différents scénarios ont été élaborés par les climatologues. Les scénarios les plus optimistes peuvent d'ores et déjà être mis de côté. Selon un modèle climatique plus réaliste, il pourrait y avoir une amplification climatique de 5 ou 6 degrés d'ici la fin du 21^e siècle. Depuis trente ans, l'épaisseur de la banquise a été divisée par deux. La fonte des glaces de mer est quatre fois plus rapide que ce qui avait été prévu. En 2007, il y a eu un amincissement des glaces très important, avec comme conséquence que la route du nord-est est maintenant complètement libre de glace.

On peut s'attendre à une disparition complète de la banquise pérenne résistant à l'été boréal d'ici le milieu du siècle. Cela aura des conséquences très importantes sur l'économie, l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que sur la navigation.

- **La géopolitique des ressources énergétiques de l'Arctique**, Charles EMMERSON, Chatham House, Senior Fellow, Energy, Environment and Development Program, London, Grande-Bretagne

Lorsque l'on parle des ressources énergétiques de l'Arctique, on devrait parler non seulement de géopolitique mais également de géoéconomie. La sécurité énergétique est au centre du débat, et comme il y a beaucoup plus d'acteurs en Arctique aujourd'hui que durant la Guerre froide, la situation est plus complexe.

Selon les États-Unis, 30% du pétrole non exploité dans le monde se trouve en Arctique. Si l'on regarde une carte de l'exploration pétrolière passée et actuelle en Arctique, on s'aperçoit que l'exploitation est très concentrée dans certaines régions, plutôt que répartie également. Ainsi, l'Arctique reste encore à découvrir, en termes de ressources.

Les enjeux sont extrêmement importants pour des pays comme la Russie et la Norvège, par exemple. S'ils veulent garder leur niveau de production actuel, ils doivent faire plus d'exploration et ce, dans plus de régions. Dans certains cas, la présence de ressources peut contribuer à l'amélioration des relations, puisque cela pousse les pays à collaborer pour les exploiter.

- **Le boom Arctique : un Eldorado construit**, Petra DOLATA-KREUTZKAMP, Professor, King's College University, London, Grande-Bretagne

Alors qu'auparavant, la région arctique retenait l'attention surtout pour sa dimension économique, elle figure maintenant sur l'ordre du jour politique et géopolitique. Les acteurs principaux en Arctique ne sont pas les États-nations mais plutôt les compagnies multinationales. En effet, les deux principaux enjeux qui se dessinent en Arctique sont les changements climatiques et la sécurité énergétique ; or, ces enjeux ne sont pas exclusivement liés aux États.

On parle d'un Eldorado construit parce qu'il est encore surtout question de *potentialité* ; à l'heure actuelle, l'Eldorado demeure surtout hypothétique. Prenant en considération le potentiel énergétique, nous pouvons nous demander quelle importance a la question énergétique dans la politique arctique du Canada. Pour la Russie, en revanche, la sécurité énergétique occupe déjà une place très importante.

Au niveau canadien, qui possède les ressources énergétiques situées en mer ? Est-ce le gouvernement fédéral ou les provinces ? Certains arrangements spéciaux ont été pris, comme par exemple avec Terre-Neuve. Dans le cas du Nunavut, le gouvernement territorial ne possède pas ses ressources, mais les revenus liés à son exploitation lui reviennent quand même.

Une chose est certaine, la réalité arctique est beaucoup plus complexe que celle qui est dépeinte dans les médias, qui mettent souvent l'accent sur les conflits et les rivalités.

TABLE RONDE D – L'ARCTIQUE MARITIME ET GOUVERNANCE

Rapporteur: Benoit Hardy

- **Passages et mers arctiques : les enjeux du transport maritime dans une perspective de commerce international**, Frédéric LASSERRE, Professeur, Département de géographie, Université Laval, chercheur associé à l'Observatoire de géopolitique, Chaire Raoul-Dandurand, UQAM, Canada

La fonte des glaces en Arctique rendra les trajets plus courts. La question de la souveraineté devient donc importante puisque le trafic maritime passera à l'intérieur des espaces nationaux.

Dans le cas du passage du nord-est par exemple, il y a eu une intensification du trafic, surtout dans la partie occidentale. Il s'agit cependant de trafic servant à la desserte locale.

Dans le cas du passage du nord-ouest, il y a eu une forte augmentation du trafic maritime dans les eaux canadiennes. Cependant il y a peu ou pas de trafic de transit. Au Canada, la navigation arctique est dominée par le trafic local, c'est-à-dire par le trafic de desserte servant à apporter des marchandises aux communautés locales.

Malgré la fonte des glaces, les routes arctiques sont encore loin de concurrencer les routes classiques. De nombreuses contraintes expliquent cela : il y a des réticences liées aux risques de retard ainsi qu'aux obligations de changer fréquemment les itinéraires. La persistance de la grande variabilité rend la route de transit peu attractive à court terme. Il est également nécessaire d'encadrer la navigation du trafic de vrac puisqu'elle est potentiellement polluante.

- **Le cadre juridique international: une force stabilisatrice pour la zone arctique ?** Suzanne LALONDE, Professeure à la Faculté de Droit, Université de Montréal, Canada

Le droit international est-il une force stabilisatrice en Arctique? Cinq pays arctiques, dont le Canada, se sont engagés à travailler ensemble afin de respecter le cadre juridique international actuel (international legal framework). Ces pays ont l'espoir que le cadre juridique international va réguler et stabiliser les opérations, les échanges et les relations. Cela pose cependant le risque d'une trop grande complaisance à l'égard du droit international.

Le cadre juridique international est vu comme une structure. Il y aura cependant un coût associé à une approche fragmentée et « cas par cas » face au droit international. Les cinq États ont-ils réellement la même compréhension des règles du droit international? Certains articles font l'objet de désaccords, et différentes interprétations s'affrontent. Le Canada ne peut même pas s'entendre avec les États-Unis et ses partenaires quant à certaines dispositions du droit international liées à l'Arctique. Parmi les nombreuses incertitudes non résolues, il y a les dispositions liées à la mesure des fonds marins et la longueur des eaux et du plateau continentaux.

- **Défis et enjeux émergents en matière de gouvernance maritime dans l'Arctique,** Timo KOIVUROVA, Research Professor, Director of the Northern Institute for Environmental and Minority Law, Rovaniemi, Finlande

Des questions sur l'avenir de la gouvernance de l'Arctique doivent être posées dans divers domaines. Nous devons d'abord reconnaître que nous faisons face à de nombreux défis en lien avec la gouvernance arctique.

Par exemple, dans le domaine des pêches, les stocks de poissons vont-ils se déplacer vers le nord ? Alors que beaucoup d'incertitude persiste à ce niveau, nous devons déterminer comment sera gérée la pêche en haute mer.

Également, comment gérer le tourisme et le transport en Arctique ? Comment gérer l'exploitation pétrolière et gazière en haute mer ? Les États agissent en conformité avec le droit de la mer, et les compagnies privées démontrent beaucoup d'intérêt pour les ressources de l'Arctique.

Des questions sont également liées aux standards et lois actuels. Qui va ajuster les standards aux conditions de l'Arctique ? Est-ce que ce sera le « Arctic 5 » ? Le Conseil de l'Arctique ?

TABLE RONDE E – L'ARCTIQUE NORD-AMÉRICAIN, UNE ZONE STRATÉGIQUE ?

Rapportrice : Roseline Lemire Cadieux

- **Les dimensions stratégiques de l'Arctique: une évaluation américaine**, Heather A. CONLEY, chercheuse senior, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington, D.C., États-Unis

Les enjeux de sécurité de l'Arctique ne se sont mis à intéresser les États-Unis que relativement tard par rapport aux autres pays du cercle circumpolaire, si bien qu'ils témoignent aujourd'hui d'un important retard à rattraper quant aux dimensions politiques. L'actuel intérêt américain en Arctique se concentre essentiellement autour du pôle de la recherche, mais plusieurs acteurs essaient de faire la promotion d'une implication plus large. Or, financer des projets sur l'Arctique ne relève pas de l'évidence dans la mesure où on ne considère pas qu'il s'agisse d'enjeux urgents.

Trois principaux facteurs risquent de définir la sécurité en Arctique : les facteurs économiques; les discussions autour des frontières; les inconnus connus (*known unknowns*). Les intérêts américains, quant à eux, se définissent en termes de défense balistique, de sécurité frontalière et de voie maritime. Puisque l'OTAN ne prend pas position sur la question, il faut se demander quelle tribune pourra servir à discuter les enjeux arctiques et comment inclure le secteur privé dans les discussions. Bref, il faut établir un nouveau cadre sécuritaire pour l'Arctique.

- **Le dilemme de sécurité canadien en Arctique**, Rob HUEBERT, professeur associé, Center for Military and Strategic Studies, University of Calgary, Canada

Trois principaux facteurs permettent de conclure que le Canada fait face à un dilemme de sécurité en Arctique. D'abord, et d'un point de vue réaliste et de sécurité humaine, il faut protéger l'extérieur du pays pour en assurer l'intérieur. Ensuite, la situation du Canada en Arctique force à distinguer les concepts de souveraineté et de sécurité qui sont pourtant traditionnellement indissociables. En effet, dans ce cas-ci, le problème de sécurité concerne principalement les relations avec la Russie tandis que le problème de souveraineté touche surtout les relations avec les États-Unis. Enfin, devant l'émergence d'un nouveau régime de sécurité, le Canada doit arriver à identifier ses causes géopolitiques.

On peut donc parler de dilemme de sécurité dans la mesure où face à toutes ces considérations, le Canada se retrouve face à deux choix. D'une part, il peut se préparer adéquatement aux problèmes et de fait, il risque de provoquer la méfiance de ses interlocuteurs. D'autre part, il peut préférer le dialogue avec les autres parties prenantes mais dans ce cas, il met peut-être sa propre sécurité en jeu.

- **La continentalisation du discours sécuritaire nord-américain**, Stéphane ROUSSEL, Professeur au Département de Science politique et Directeur de l'Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique, IEIM, UQAM

Du point de vue de la gouvernance, quelles institutions permettront d'organiser l'espace arctique? Établir de telles institutions exige la conciliation de nombreux intérêts divergents et changeants, et le défi à cet égard consiste à encourager la coopération et la résolution de conflits. Quelques possibilités existent déjà et se trouvent en compétition : le Conseil de l'Arctique (A8) qui est aussi le plus inclusif, et deux groupes ad hoc, c'est-à-dire le groupe A5 et le *Chelsea Group* (ce dernier a par ailleurs déjà été mis à l'écart). On privilégie une approche multilatérale dans la prise de décisions tout en reconnaissant la pertinence d'ententes bilatérales pour gérer des affaires plus locales.

Dans les discussions autour de la problématique de l'Arctique, le Canada joue un rôle dominant et d'initiateur que, par surcroît, la population canadienne approuve largement.

- **L'Arctique nord-américain: une perspective russe**, Daryana MAXIMOVA, Doctorante, Institut d'études canadienne et américaines de l'Académie des sciences de Russie, Moscou, Russie

La Russie et l'Amérique du Nord ont des préoccupations et intérêts communs en Arctique et d'ailleurs, une coopération existe déjà depuis 1970. Cette divergence d'intérêts concerne les relations internationales et régionales. L'exemple de la qualité des relations entre la Yakoutie (une région de Russie orientale où on trouve beaucoup de richesses naturelles) et le Canada est représentatif à cet égard. Les deux entités entretiennent certes des relations commerciales, mais il faudrait de plus construire des ponts pour discuter de la gestion des relations étatiques avec les communautés autochtones. Les relations de la Yakoutie avec ses populations autochtones sont excellentes et le Canada aurait tout intérêt à s'en inspirer pour gérer les relations avec ses propres communautés.

TABLE RONDE F - LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS DANS LE MONDE CIRCUMPOLAIRE

Rapportrice : Roseline Lemire Cadieux

- **Démarche de souveraineté et de sécurité: comprendre les relations Canada-États-Unis dans les contraintes circumpolaires**, P. Whitney LACKENBAUER, professeur associé, St-Jerome's University (University of Waterloo), Canada

Il s'avère intéressant d'observer le processus de sécuritisation de l'Arctique en s'inspirant des travaux des membres de l'École de Copenhague. Il s'agit ici de voir comment la menace a été construite. Dans l'histoire, le Canada a souvent échangé ses intérêts de souveraineté pour les intérêts sécuritaires américains et en ce sens, le processus de sécuritisation a surtout été l'œuvre des Américains. Or, au Canada, on utilise publiquement un discours sur la souveraineté (qui pourtant ne doit pas nécessairement être liée à la sécurité) pour justifier des investissements en défense. Ce discours résulte en une création de la menace en Arctique.

On peut donc se demander comment les autorités souhaitent exploiter ce type de discours et quels intérêts on souhaite y gagner. Il faudrait cependant exiger que le discours sur l'Arctique soit plus clair et fasse preuve de davantage de rigueur analytique.

- **Sécurité humaine à la frontière arctique: une approche inuit pour le développement des ressources naturelles**, Jessica SHADIAN, Chercheure sénior, Bodø University et High North Center for Business, Bodø, Norvège

Dans la gestion des affaires arctiques, on constate qu'il y a un chaînon manquant entre les affaires locales et les affaires internationales et même ce, même si les secondes ont un impact majeur sur les premières. Par exemple, il y a un manque de communication flagrant entre les populations locales et les gouvernements et industries. Il faut donc se demander comment organiser la gouvernance dans la région.

Pour combler le vide, on pourrait organiser une gouvernance post-souveraineté (*post-sovereign*) axée sur la gestion des ressources. On ouvrirait ainsi le dialogue entre des acteurs étatiques et non-étatiques. En ce sens, il ne s'agit plus de se demander à qui appartient l'Arctique, mais plutôt de se demander comment il faudrait gérer la prise de décisions et qui, dans ce contexte, devrait avoir un droit de parole.

- **La "géopolitique naturalisée" et le monde circumpolaire**, Heather NICOL, Professeure associée, Trent University et Présidente de l'Association for Borderland Studies, Canada

Les discussions autour de l'Arctique se définissent par un cadrage (*framing*) géopolitique. Le discours se transforme et certains problèmes de bases en viennent à nous échapper. Dans ce cas-ci, le même discours

s'articule de deux manières différentes, c'est-à-dire que deux discours distincts montrent en fait deux facettes différentes d'une même réalité.

L'essentiel ici c'est que l'on voit, lorsqu'il est question de l'Arctique, l'émergence d'un discours de géopolitique naturalisée (*naturalized geopolitics*) largement articulé autour des questions environnementales. Dans le cadre de la géopolitique naturalisée, le processus de construction du concept de l'État se fait en utilisant des analogies biologiques. C'est par exemple le cas, dans le discours autour de l'Arctique, de l'utilisation du concept de changements climatiques.

TABLE RONDE H – L'ARCTIQUE, LA GLOBALISATION ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

Rapporteur : Antoine Lavoie

- **Intérêts des puissances tierces : le cas de l'Allemagne**, [Franz THÖNNES](#), MP, [Bundestag](#), Berlin, Allemagne

Le conférencier nous donne tout d'abord des détails sur l'implication de l'Allemagne sur les sujets touchant la zone arctique. Il donne à titre d'exemple que l'Allemagne est très impliquée dans les domaines touchant la recherche scientifique avec le German Institute for Polar and Marine Research notamment sur l'observation des courants océaniques et l'étude des changements climatiques. L'État allemand adopte une position très claire pour la protection de l'environnement et le développement durable en Arctique. Elle collabore de façon soutenue à des travaux de recherche biologique et scientifique avec la Russie et la Norvège sur la mer Laptev et la région de la péninsule du Tchoukotka. M. Thönnnes mentionne également que l'Allemagne est un État observateur au Conseil de l'Arctique et qu'elle est signataire du traité de Spitsbergen de 1921 et d'autres traités concernant l'Arctique.

L'Allemagne s'intéresse également aux nouvelles routes maritimes qui se créeront dans un futur assez rapproché par la fonte des glaces. Le conférencier rappelle que l'attrait de routes plus courtes pour le commerce et la navigation est très élevé pour l'Allemagne et le reste de l'Europe. À titre d'exemple, il mentionne que 97 % du pétrole et 84 % du gaz consommé en Allemagne proviennent d'importations de la Russie et de la Norvège et que 23 % du poisson consommé provient de la zone arctique. Ces nouvelles routes ont donc un intérêt économique évident.

Pour le conférencier, la stabilité de cette zone en matière de sécurité est essentielle pour l'ensemble du monde. Pour lui, les récents agissements de certains pays avec des manoeuvres militaires, essais de missiles sous-marins et annonce de la création de nouvelles structures militaires peuvent dénoter un dégel des conflits.

M. Thönnnes croit que les questions litigieuses devraient être clarifiées par des ententes multilatérales en faisant évoluer les traités et les organisations déjà existants. Il croit également que le mandat du Conseil de l'Arctique ne devrait pas seulement couvrir les questions d'environnement, mais également celles de sécurité. Il croit finalement que l'Union européenne devrait avoir un siège d'observateur permanent au sein du Conseil. Pour le conférencier, il est primordial que les États voient l'Arctique comme un tout commun où la coopération serait la règle.

- **Intérêts des puissances tierces : le cas de la France**, [Joël PLOUFFE](#), Doctorant au département de Science politique et chercheur à [l'Observatoire de géopolitique, Chaire Raoul-Dandurand](#), membre de l'Observatoire sur la politique et la sécurité de l'Arctique, Université du Québec à Montréal, Canada

Quels sont les intérêts réels de la France en la zone arctique et de quelle façon réussit-elle à se battre pour ses intérêts ? C'est à ces questions que Joël Plouffe tente de répondre avec son exposé.

M. Plouffe rappelle tout d'abord un bref historique de la présence de la France dans les régions polaires. Il indique que la France s'intéresse à la région depuis des centaines d'années, mais n'avait pas poussé ses intérêts de façon systématique avant 2006. En effet, depuis 2006, le discours politique a changé en se précisant et en se renforçant. La France, ayant besoin d'une voix officielle, a créé l'ONG « Le cercle polaire ». C'est par cette ONG que l'État français défend trois éléments : son accès à la zone arctique notamment pour les recherches scientifiques, ses intérêts économiques et énergétiques par la compagnie pétrolière Total et finalement ses intérêts géostratégiques. Le Cercle polaire devient donc une façon pour la France de rester vigilante sur l'accessibilité de cette zone.

Selon le conférencier, la France, depuis 2006, se fait également le porte-parole des États non arctiques en défendant trois intérêts principaux propres à la France, mais aussi à plusieurs autres États. Tout d'abord, la France souhaite effectuer une vigie accrue de l'ouverture des marchés de la zone arctique en ce qui concerne l'industrie de l'extraction. Ensuite, elle désire que la sécurité maritime soit assurée dans la zone. Finalement, elle veut faire valoir ses intérêts sur la pêche en tant qu'importatrice et consommatrice majeure des produits de la mer.

- **La globalisation du monde circumpolaire**, [Lassi HEININEN](#), professeur au département de Science politique, Lapin yliopisto ([Université de Laponie](#)), Rovaniemi, Finlande

Le professeur Heininen dresse au départ un bref historique de la mondialisation. Pour lui, ce phénomène est ancien, car il remonte au temps des premières quêtes d'une route navigable entre l'Asie et l'Europe. Il résume également d'autres phénomènes de portée mondiale qui se sont déroulés à travers le temps comme la colonisation et l'industrialisation. Il fait le lien aussi entre l'évènement du drapeau planté en Arctique en 2007 par la Russie et la course au Pôle Nord par les grandes civilisations. Plus récemment, la militarisation de l'Arctique fut aussi un phénomène global. Ainsi, il conclut le premier point de sa présentation en disant que la mondialisation n'est donc pas un phénomène nouveau en soi malgré ce qui peut être entendu sur le sujet.

Comme deuxième élément de sa présentation, M. Heininen expose les enjeux globaux de l'Arctique qui occupent la présente époque. Ainsi, il mentionne la sécurité maritime (notamment lorsque les voies seront navigables), l'intérêt des États pour les ressources naturelles de l'Arctique et les questions d'environnement. Par rapport à ce dernier point, le conférencier n'hésite pas à dire qu'il s'agit d'un point très important dans la mondialisation du monde circumpolaire. En effet, les changements climatiques étant globaux, ils n'appartiennent à aucun État en particulier et tous les pays en sont donc responsables.

Le professeur de l'université de Laponie termine son exposé en mentionnant que le mot mondialisation est en soi contradictoire et ambivalent. Selon lui, la mondialisation est d'abord contradictoire parce qu'elle mène vers certaines problématiques, mais qu'elle tend aussi à introduire des éléments beaucoup plus positifs comme la reconnaissance des droits des peuples indigènes, la décolonisation et une plus grande autonomie des régions circumpolaires. La mondialisation est ambivalente, car elle exige à tous les pays à repenser sa façon de voir l'Arctique. En effet, l'Arctique n'est pas un territoire à partager, mais bien une région commune du globe.

